

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 16 novembre 2021

Covid-19 à La Réunion :

La situation sanitaire continue de se dégrader : doublement du nombre de cas en une semaine.

L'application des gestes barrières s'impose plus que jamais en toutes circonstances et en tous lieux.

Depuis maintenant plus de trois semaines, les principaux indicateurs de suivi de l'épidémie sont en forte augmentation.

Du 6 au 12 novembre, le nombre de nouveaux cas hebdomadaire a ainsi quasiment doublé, passant de 740 cas à 1 308 cas, avec un nombre de cas moyen journalier de 186 (contre 106 la semaine précédente). Le taux d'incidence s'élève au terme de cette semaine de référence à 152,8/100 000 habitants et le taux de positivité à 3,8%.

Cette augmentation s'est encore poursuivie ces derniers jours pour atteindre le taux d'incidence de 180/100 000.

Cette hausse du taux d'incidence concerne toutes les tranches d'âge.

Sur les 7 derniers jours, les admissions quotidiennes en hospitalisation en médecine sont aussi en augmentation. Même si le nombre de patients admis en réanimation reste encore stable sur la période, il faut être extrêmement vigilant, car la situation peut basculer rapidement au vu de la forte augmentation du nombre de cas. De plus, il est constaté un rajeunissement des patients admis en réanimation, qui sont tous non vaccinés ou incomplètement vaccinés. Cette semaine, 3 décès liés à la Covid-19, dont un EVASAN, sont à déplorer.

La reprise épidémique se confirme donc très clairement dans l'île dans un contexte où la couverture vaccinale reste insuffisante et où trop peu de personnes éligibles à la dose de rappel ont effectué leur injection indispensable pour conserver leur immunité vaccinale.

Les mesures de protection et de prévention doivent plus que jamais être scrupuleusement respectées par l'ensemble de la population :

- **Se faire vacciner au plus vite pour se protéger des formes graves de la maladie :**
 - > **respecter le délai d'injection de la 2^{ème} dose du vaccin Pfizer de 3 semaines** à compter de la 1^{ère} injection pour une efficacité optimale
 - > **effectuer la dose de rappel pour les personnes éligibles** (personnes de plus 65 ans, personnes vulnérables, professionnels de santé) dès le délai requis (à partir de 6 mois après la 2^{ème} injection du vaccin Pfizer, 4 semaines après le vaccin Janssen et 3 et 6 mois après pour les personnes sévèrement immunodéprimées)
- **Respecter les gestes barrières en toutes circonstances et porter le masque partout où il est imposé**
- **Se faire dépister au moindre doute ou si l'on est cas contact**
- **Respecter l'isolement strict de 10 jours si on est positif à la Covid-19 et 7 jours si on est cas contact**
- **Participer au Contact-tracing pour aider à stopper toute chaîne de transmission virale.**

Point sur la situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce 16 novembre 2021 les décès, intervenus au cours des 7 derniers jours, de trois patients : deux personnes originaires de La Réunion et une personne venue en évacuation sanitaire.

Les patients réunionnais avaient plus de 75 ans, présentaient des comorbidités et n'étaient pas vaccinés. Le patient EVASAN avait plus de 60 ans.

Du 6 au 12 novembre, 1 308 cas ont été recensés en 7 jours. Le taux de positivité est en hausse à 3,8 % (2,8 % la semaine précédente).

Le taux d'incidence hebdomadaire est également en forte hausse à 152,8/100 000 habitants, au-dessus du seuil d'alerte de 150/100 000 habitants (contre 85,5 la semaine précédente). Le nombre de dépistages réalisés sur la semaine est en nette augmentation, soit 34 412 tests réalisés.

Parmi les 1 308 nouveaux cas de la période, on note :

- 1 267 cas classés autochtones,
- 34 cas classés importés,
- 6 cas classés autochtones secondaires,
- 1 cas classé importé EVASAN.

Compte tenu des **54 801** guérisons et des **379** décès depuis le début de la crise sanitaire, **1 993** cas sont encore actifs à ce jour.

57 173 cas ont été investigués à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie.

Recherche de mutations Covid-19

Du 6 au 12 novembre, 1 652 tests positifs ont été criblés pour identifier une mutation : 1 339 cas présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, soit une proportion de **81 %**, en légère diminution par rapport à la semaine précédente.

Le variant Delta (indien) représente plus de 99 % des mutations détectées.

Point sur les clusters :

Au 16 novembre 2021, on note 32 clusters actifs et 497 clusters clôturés.

Parmi les clusters actifs, 17 sont classés à criticité élevé ou modéré :

- 8 clusters à criticité élevée : La Possession (1), Le Port (1), Saint-Denis (3), Saint-Paul (1), Saint-Pierre (1) et Saint-Benoît (1)
- 9 clusters à criticité modérée : Le Port (2), Saint-André (1), Sainte-Marie (1), Saint-Paul (3), Saint-Pierre (1) et Saint-Benoît (1).

Concernant les autres indicateurs

Le **taux d'incidence** est en très forte hausse dans toutes les **tranches d'âge** :

- chez les 0-14 ans : + 132,3 %
- chez les 15-24 ans : + 79,5 %
- chez les 25-34 ans : + 53,4 %
- chez les 35-44 ans : + 65,1 %
- chez les 45-64 ans : + 70,9 %
- chez les plus de 65 ans : + 64,5 %
- chez les plus de 75 ans : + 286,7 %

Patients en réanimation :

Au 16 novembre 2021, 7 lits de réanimation étaient occupés par des patients positifs à la Covid-19 sur les 74 lits de soins critiques installés à La Réunion.

Les patients hospitalisés actuellement en réanimation ne sont pas vaccinés ou ont un schéma vaccinal incomplet.

Sur les personnes admises en réanimation depuis le 1^{er} novembre :

- 75% sont des hommes et 25% des femmes ;
- 37% sont âgées de 15 à 44 ans, 37% sont âgées de 45 à 64 ans, 13% sont âgées de 65 à 74 ans, et 13% ont plus de 75 ans ;
- 88% ont des comorbidités ;
- Toutes ne sont pas vaccinées ou incomplètement vaccinées.

Sur cette dernière période, il est à noter un **rajeunissement des patients admis en réanimation** : **74% des personnes ont moins de 65 ans.**

Point sur la vaccination

Suite à un problème technique, les données concernant la vaccination ne sont pas disponibles à ce jour. Elles seront communiquées dès que possible.

Si vous êtes éligible, faites votre dose de rappel pour maintenir la protection contre la Covid-19

Face à la reprise de l'épidémie dans l'île, il est primordial pour les personnes concernées par le rappel vaccinal de se faire vacciner dès le délai requis, afin de maintenir un bon niveau de protection contre la Covid-19.

Au fil des mois, l'efficacité des vaccins (Pfizer ou Janssen) diminue légèrement tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus. De plus, l'arrivée de nouveaux variants peut également rendre les vaccins un peu moins efficaces.

La dose de rappel s'effectue uniquement avec un vaccin ARN Messenger. A La Réunion, c'est donc le Pfizer qui est utilisé.

Les personnes concernées	Délai d'administration de la dose de rappel
<ul style="list-style-type: none">• les résidents en EHPAD et en USLD• les personnes de plus de 65 ans• les personnes à risque de formes graves de Covid-19 (atteint de diabète, d'obésité, de cancer, maladies respiratoire, rénale, hépatique ou neurologique...)• les personnes sévèrement immunodéprimées ainsi que leur entourage de plus de 18 ans• l'ensemble des professionnels des secteurs de la santé, du médico-social ou du transport sanitaire• les personnes ayant reçu l'injection unique du vaccin Janssen	<ul style="list-style-type: none">• Personnes vaccinées avec le vaccin Pfizer : à partir de 6 mois après la 2^{ème} injection du vaccin Pfizer• Personnes vaccinées avec le vaccin Janssen : 4 semaines après l'injection unique• Personnes sévèrement immunodéprimées, sur avis médical : entre 3 et 6 mois après la dernière injection du vaccin Pfizer

Le rappel vaccinal peut être réalisé :

- Dans un des 6 centres de vaccination de l'île situés à Saint-Paul, Saint-Denis, Saint-André, Saint-Pierre, Saint-Joseph et Le Tampon, avec ou sans rendez-vous
- Pour éviter d'attendre, prenez RDV sur www.sante.fr ou appelez le 02 62 72 04 04.
- Après de son médecin, pharmacien, infirmier, ou sage-femme
- Lors des opérations de vaccination organisées dans les communes (centres éphémères ou Vaccinobus)

Retrouvez plus d'informations sur le site : <https://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-la-dose-de-rappel-une-necessite-pour-maintenir-la-protection>

Toute l'information sur la vaccination à La Réunion (modalités, prise de rendez-vous, localisation des centres, horaires d'ouverture...):

- Site de l'ARS : www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner
- Site internet : www.sante.fr/
- Téléphone : **0262 724 720**

Les prochaines opérations de proximité

Les opérations de vaccination se poursuivent dans les communes afin de maintenir une bonne accessibilité à la vaccination sur toute l'île. Les personnes de plus de 12 ans peuvent venir effectuer leur 1^{er} dose, 2^{ème} dose ou dose de rappel.

Prochains centres éphémères : Accueil avec ou rendez-vous

(Prise de rendez-vous sur sante.fr ou au 02 62 72 04 04)

- **À La Possession (Maison de quartier de la Rivière des Galets)**
Le 22 novembre - de 9h à 21h
- **À l'Etang-Salé (Mairie)** Le 25 novembre - de 8h30 à 17h30
- **À Saint-Louis - Les Makes (Mairie annexe)**
Le 30 novembre - de 8h30 à 17h

Prochains arrêts du Vaccinobus : Accueil sans rendez-vous

- **À Saint-Denis (Run Market du Chaudron)**
Le 17 novembre - de 7h à 17h
- **À la Plaine des Palmistes (Place de la mairie)**
Le 22 novembre - de 8h30 à 17h30
- **À Saint-Leu (Leclerc Portail)**
Le 23 novembre - de 8h à 18h
- **À Saint-Benoît (Place de la mairie)**
Le 24 novembre - de 8h30 à 17h30

Documents à fournir pour la vaccination :

- > carte vitale ou attestation de droits
- > carte d'identité
- > résultat du laboratoire en cas de test RT-PCR positif de plus de 2 mois
- > **pour les personnes mineures :**
 - autorisation parentale (pour les mineurs de 12 -15 ans) [Télécharger](#)
Elle doit être remplie et signée à l'arrivée sur site.
 - carte vitale des parents ou leur propre carte

Les autotests réalisés sous supervision d'un professionnel de nouveau possible pour l'obtention du passe sanitaire

Depuis le 12 novembre, les autotests réalisés sans la supervision d'un professionnel de santé (pharmacien) sont de nouveau reconnus comme preuve pour le passe sanitaire.

Pour rappel, comme pour les tests antigéniques, les autotests sous supervision réalisés dans le cadre de l'accès aux établissements, lieux et événements soumis au passe sanitaire sont payants.

Respectons les gestes barrières pour se protéger et protéger nos proches et limiter la propagation du virus dans l'île

Les mesures simples de prévention adoptées au quotidien permettent de limiter la propagation du virus de la Covid-19 et de ses variants :

- Porter le masque dans l'espace public et dans les lieux clos (lieu de travail, commerces, transports et tout lieu de rassemblement couvert).
- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique et éviter de se toucher le visage

En moyenne, notre main entre en contact avec notre visage jusqu'à 3 000 fois dans la journée. Or, le nez, les yeux et la bouche sont des portes d'entrée pour le virus. Veillez donc à ne pas toucher votre visage, et lavez-vous les mains régulièrement.

- Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres et limiter au maximum ses contacts sociaux

La distanciation physique est fortement recommandée en raison de la forte contagiosité des variants du virus, surtout en l'absence de port du masque et en particulier pendant les temps de repas.

- Aérer les pièces de son domicile ou de son lieu de travail le plus souvent possible
- Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique
- Utiliser l'application TousAntiCovid pour notamment être informé d'un contact avec une personne positive.

Pour le moment, même vaccinés, continuons à porter le masque et à appliquer les gestes barrières.

Retrouvez toutes les informations sur le site du Ministère de la Santé et des Solidarités : [cliquez ici](#)

POINT DE SITUATION (du 06 au 12 nov.)

**NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS
SUR LA PÉRIODE +1308**

**NOMBRE DE CAS ACTIFS
1993**

VARIATION	CAS IMPORTÉS	EVASAN	CAS AUTOCHTONES	CAS AUTOCHTONES SECONDAIRES
	+34	1	+1267	6
NOMBRE DE CLUSTERS ACTIFS <small>Foyers d'épidémie</small>	32			
		PRISE EN CHARGE DES PATIENTS	HOSPITALISATIONS EN UNITE COVID	HOSPITALISATIONS EN RÉANIMATION
		49	49	7

Depuis le 11 mars 2020 | Total des cas **57 173**

CAS CONFIRMÉS <small>Depuis le 11 mars</small>	CAS IMPORTÉS	EVASAN	CAS AUTOCHTONES	CAS AUTOCHTONES SECONDAIRES
	1840	204	53 933	181
DÉCÈS HOSPITALIER <small>liés directement à la Covid-19</small>		379	PERSONNES GUÉRIES	54 801
		Dont Evasan 34		

Suivi des indicateurs

152.8
Taux d'incidence

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion.
L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus. Autrement dit, il s'agit du nombre de personnes qui peuvent potentiellement être contaminées par un individu infecté par la Covid 19.
Cet indicateur est surveillé tout particulièrement depuis l'apparition de variants plus contagieux.

R effectif
1.54

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période. Ainsi les personnes effectuant plusieurs tests sur une même période ne sont pas comptées plusieurs fois.

Taux de positivité
3.8

Vaccination au 07/11 : en cours d'extraction



Première injection

en cours
d'extraction

Couverture vaccinale : %

2^{ème} injection
ou 1 injection Janssen

en cours
d'extraction

Couverture vaccinale : %

Rendez-vous disponibles
sur 4 semaines

en cours
d'extraction

0 800 130 000
(appel gratuit)



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

